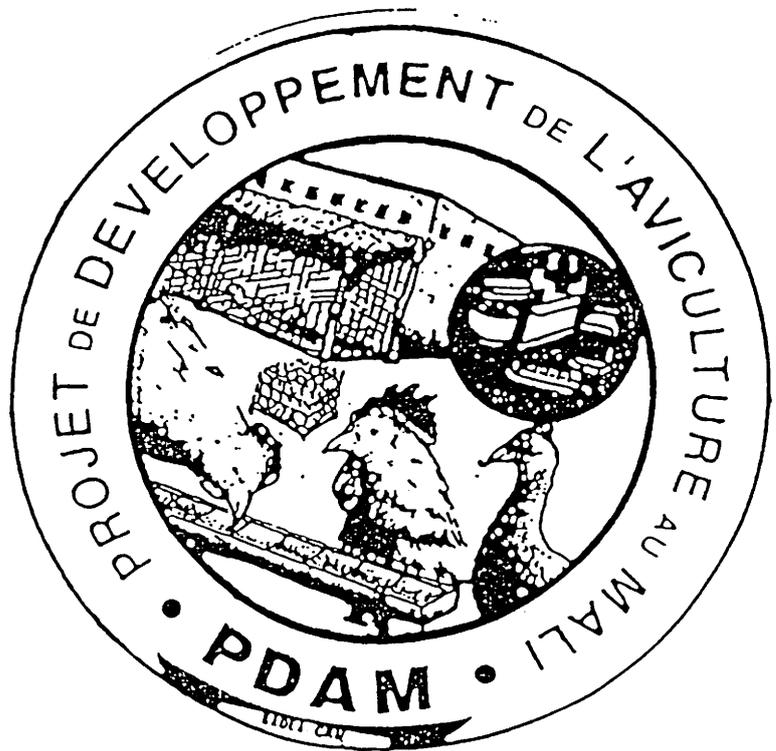
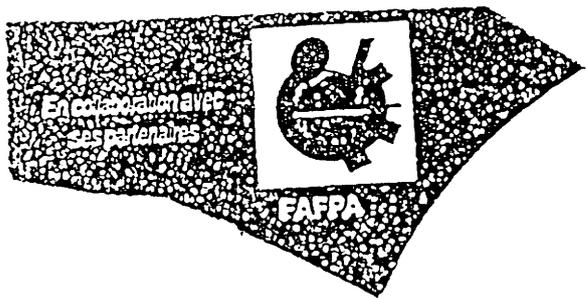
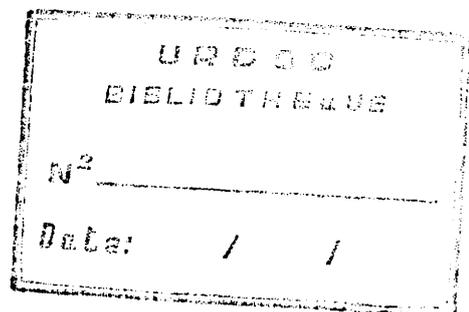


CAHIER DU PARTICIPANT

LA GESTION D'UNE EXPLOITATION AVICOLE MODERNE



K00
1504



AVERTISSEMENT

Ce livret n'a pas la prétention de cerner tous les problèmes de gestion de l'aviculture telle que pratiquée au Mali ;

L'aviculture, outre sa complexité technique, est un domaine d'activités qui, à l'instar de tout autre système de production, nécessite des investissements réguliers parfois très importants.

Rentabiliser ces investissements, minimiser les coûts de production, tout en répondant aux besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante et variée constitue l'exercice quotidien auquel est confronté l'aviculteur moderne au sein de son exploitation. L'aviculteur doit donc mettre en place un système d'informations et d'analyse de son exploitation qui, à partir d'outils conçus à cet effet lui permettront d'apprécier à tout moment la santé financière de son entreprise ; une défaillance à ce niveau peut entraîner une réduction progressive de la marge bénéficiaire pouvant aboutir à l'extinction de cette dernière consacrant à terme l'abandon des activités par son promoteur.

Dans un tel contexte, il devient impérieux pour lui de maîtriser l'ensemble des paramètres de production de son exploitation pour protéger et élargir sa marge bénéficiaire.

L'objectif de ce document est d'appuyer l'aviculteur dans ce domaine très sensible, en mettant à sa disposition des outils d'élaboration très faciles de suivi interne de ses propres activités qui l'aideront à jeter les bases d'une véritable autopromotion.

C'est pour cela que nous l'avons à la fois simple et pratique, tourné vers les réalités couramment vécues par l'entrepreneur avicole afin qu'il réponde au mieux à ses besoins.

I. Introduction

S'installer pour gérer une exploitation avicole moderne suppose :

- 1) Avoir des terres, des bâtiments en fermage ou en propriété
- 2) Disposer des ressources pour mettre en valeur ces terres (bâtiments d'élevage, de stockage, annexes, matériaux animaux, approvisionnements divers)

La mise en place d'une exploitation avicole est toujours motivée par des considérations socio-économiques dont l'augmentation des revenus du promoteur.

Dans une exploitation de production avicole, il est nécessaire de tenir des registres d'enregistrement et de comptabilité.

Nous estimons que les grands élevages de volailles ont leur place chez nous ; et nous considérons que ce modeste ouvrage motive les opérateurs en état de les créer, le goût de le faire.

Il ne s'agit pas ici de leur donner toutes les leçons qui leur sont nécessaires, pas plus que d'enseigner des méthodes immuables.

Le but recherché est de condenser dans le plus petit nombre de pages possible les connaissances dans le domaine.

Tout formateur souhaitant optimiser la gestion avicole se rapportera à ce document produit grâce à la collaboration conjointe FAFPA / LABELVET / PDAM.

II. Généralités sur l'aviculture au Mali

Les différents types d'élevage avicole au Mali

L'élevage villageois ou élevage traditionnel est largement pratiqué au Mali. Il concerne tant l'élevage de poules et de poulets que celui de pintades et, à moindre titre, celui des canards et des dindes. Ce type d'élevage rassemble des effectifs importants. Il se caractérise par un apport minime voire nul d'intrants (aliments, médicaments) et une faible productivité : une poule produit en moyenne annuellement 30 à 50 œufs dont seulement cinq seront consommés et cinq autres, ou même moins, donneront des poulets qui seront vendus ou consommés par l'éleveur.

L'élevage moderne de type intensif ou amélioré, bien qu'en expansion au Mali concerne des effectifs moindres. Ce sont surtout des élevages de poulets de chair et de poules pondeuses fréquemment situés en zone péri-urbaine dont les produits servent à l'approvisionnement des populations urbaines, des collectivités et de l'industrie hôtelière.

LES POULLAILLERS : AMBIANCE, CONCEPTION, DESINFECTION.

I- Introduction

Il est nécessaire de rechercher la réalisation d'une ambiance optimale du bâtiment par rapport aux besoins des animaux afin que ceux-ci puissent valoriser leur potentiel génétique grâce à leur alimentation.

Quatre facteurs, en interrelation les uns avec les autres, interviennent dans la création d'une ambiance :

- * La température
- * L'hygrométrie
- * La vitesse de l'air
- * La litière

D'un point de vue pratique, un bon bâtiment c'est :

- * une surface,
- * un volume,
- * un abri contre les intempéries, le soleil et une protection contre les prédateurs,
- * un attrapage facile des volailles et un ramassage aisé des œufs,
- * une désinfection facilitée.

II- L'ambiance

2.1. Zone de confort thermique

La zone de confort thermique correspond à la zone de température corporelle pour laquelle une variation de la température ambiante n'entraîne pas de changement de production de chaleur par l'oiseau (chaleur due à l'ingestion et à l'utilisation des aliments ainsi qu'à l'activité physique). Les températures de confort thermique diminuent avec l'âge :

Age en semaines	3	4	5	6 et plus
Zone de confort thermique	27 à 30°C	23 à 27°C	20 à 25°C	17 à 23°C

Lorsque la température ambiante augmente, l'oiseau étant un homéotherme- c'est à dire que sa plage de température corporelle reste constante, de l'ordre de 40°C, quelque soit la température ambiante-, il devra augmenter ses pertes de chaleur.

Quand la température ambiante dépasse 30°C, on observe un déséquilibre entraînant un stress thermique et donc une chute de la productivité. Notons que l'oiseau se comporte très bien avec des amplitudes thermiques journalières de 5 à 6°C.

2.2. La température :

Les besoins en température des animaux diminuant avec l'âge, il faudra concevoir un bâtiment pouvant être chauffé efficacement au démarrage d'une bande et étant suffisamment aéré pour que les animaux en phase d'élevage ne souffrent pas de la chaleur. Les principaux risques sont :

- Si les animaux ont froid, ils ne bougent pas donc ne boivent et ne mangent pas. On aura des animaux faibles avec un indice de consommation élevé, sujets à diarrhée et boiteries. Les risques d'étouffement seront élevés.
 - Si les animaux ont chaud, ils consomment beaucoup d'eau, risquent la déshydratation. Comme ils somnolent, ils mangent moins, leur emplumement est retardé, les risques de picage et de troubles rénaux sont élevés.
- Chez les poulettes futures pondeuses, une température élevée aura des effets néfastes sur le poids vif à l'entrée en ponte, sur la maturité sexuelle et sur les performances de ponte.

2.3. L'hygrométrie

L'humidité à l'intérieur du poulailler a une grande incidence sur les possibilités de refroidissement corporel des animaux. En effet quand ceux-ci ont chaud, ils commencent par augmenter leur ingestion d'eau, puis ils écartent leurs ailes et recherchent la fraîcheur du sol.

2.4. La ventilation

L'air doit circuler dans le bâtiment, à vitesse raisonnable, et au dessus de la zone de vie des animaux- les poules sont sensibles aux courants d'air pour 4 raisons :

- apporter l'oxygène nécessaire à la vie des animaux,
- évacuer les gaz provenant de la fermentation de la litière,
- éliminer les poussières,
- réguler l'ambiance du bâtiment au niveau de la température et de l'humidité.

2.5. La litière :

La litière doit être constituée de matière absorbante et ne pas être poussiéreuse car la poussière irrite le système respiratoire des oiseaux contribuant ainsi au développement des maladies respiratoires. Les matières utilisées pour la confection des litières : copeaux de bois (avec peu de sciures), paille hachée, coques d'arachide, fragments de bagasses de canne à sucre, balles de riz, déchets de papier.

La litière ne doit pas être trop épaisse mais suffisante (4 à 5 cm), ni humide, ni poussiéreuse.

III- Conception du poulailler

3.1. Situation :

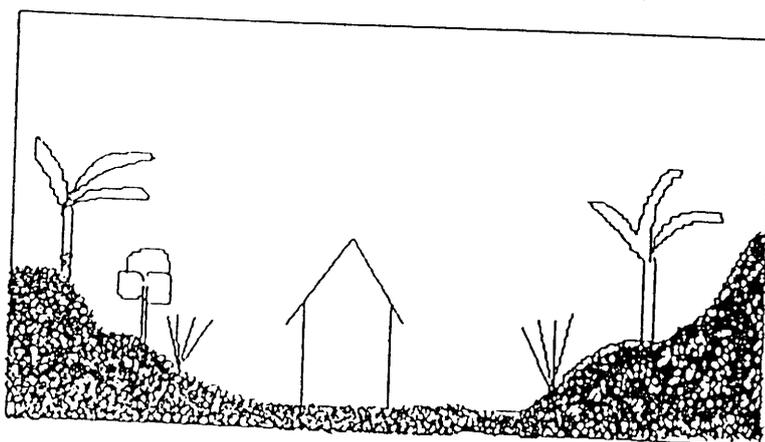
Lors du choix du terrain où sera implanté le bâtiment, il faut tenir compte :

- de la topographie,
- de la direction des vents dominants,

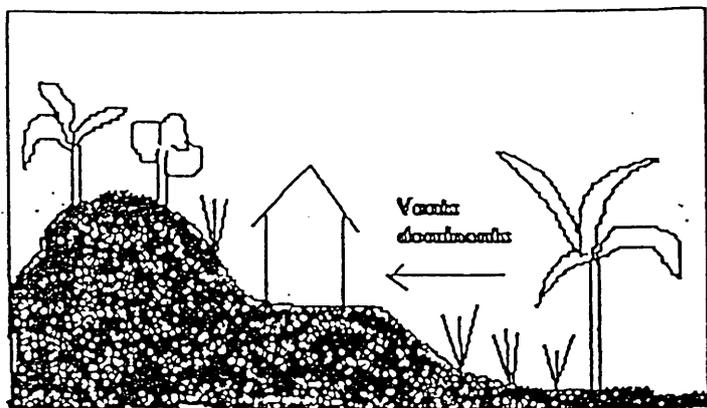
le bâtiment ne devant être ni encaissé, ni trop exposé aux intempéries.

Exemples :

Bâtiment implanté dans une vallée : dans ce cas, on constate une insuffisance de ventilation entraînant une température, une humidité et une production d'ammoniac excessive d'où des problèmes sanitaires et une croissance ralentie.

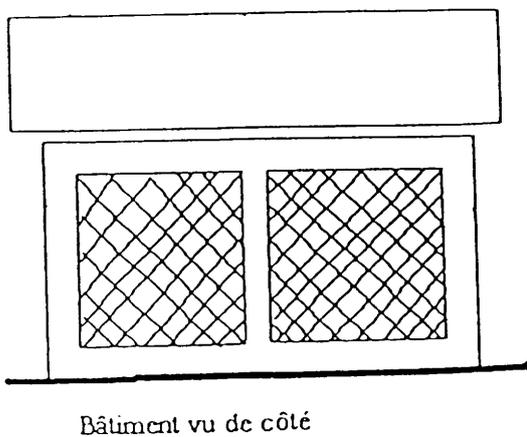
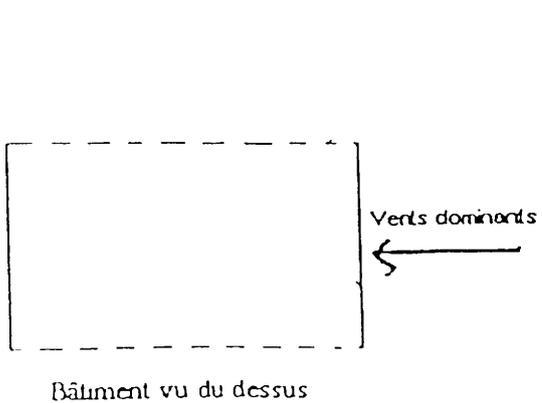
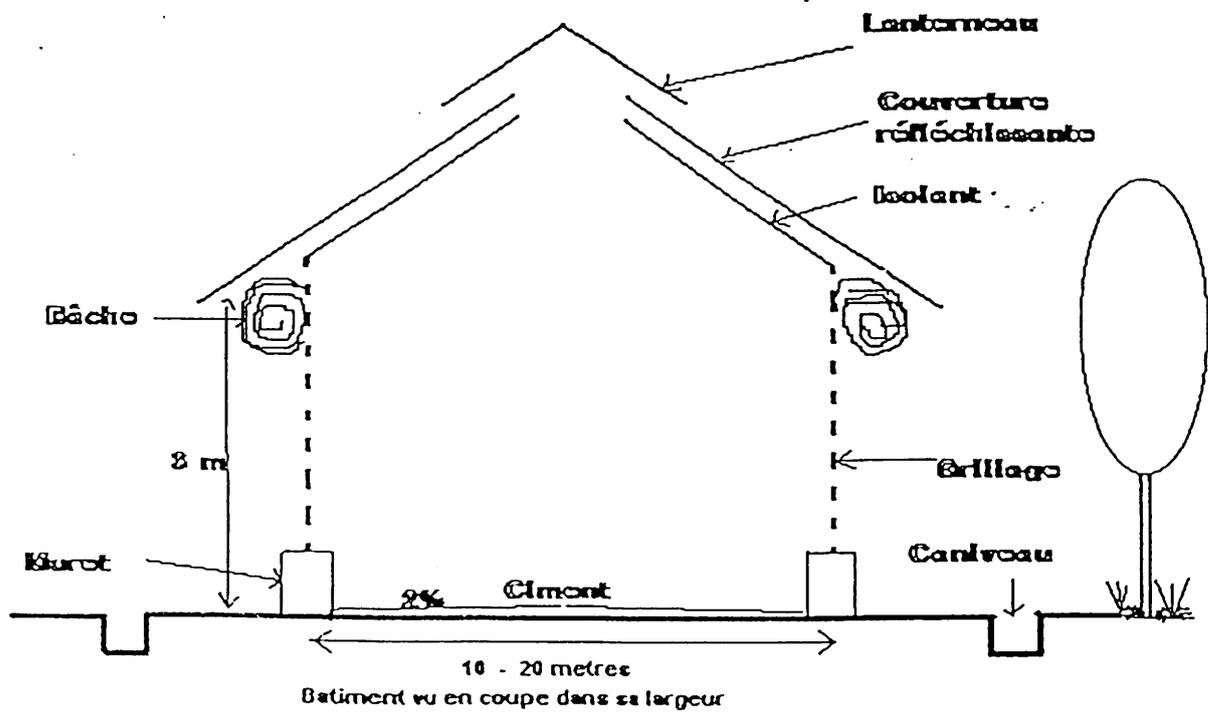


Bâtiment implanté sur une colline : dans ce cas, on constate une ventilation excessive côté vents dominants ayant pour conséquences des diarrhées et une litière souillée, des problèmes dans la maîtrise de la température.



3.2. La conception du bâtiment :

Afin que la protection contre le soleil et les intempéries ainsi que la ventilation statique soient maximales, nous vous proposons un bâtiment ouvert dans sa longueur- mais dont la largeur, fermée, est exposée aux vents dominants- avec une toiture à double pente.



La pente de la toiture doit être importante pour permettre une bonne ventilation statique, le toit doit déborder d'1,4m par rapport au grillage pour permettre l'écoulement de l'eau loin du poulailler- ne pas oublier la construction de drains sous ce débordement- et une bonne protection contre les intempéries. Un double toit -écartement minimum entre les deux toits : 20 cm- fait fonction d'isolation.

La hauteur maximale du muret est de 40 cm, des bâches sont fixées en haut du grillage afin de permettre de chauffer le bâtiment lors du démarrage d'une bande et de pratiquer une désinfection efficace.

Concernant la surface du poulailler il faut prévoir :

- * 1 m² pour 10 poulets de chair en finition
- * 1 m² pour 5 à 6 pondeuses au sol

Concernant la largeur du bâtiment, elle ne devra pas excéder 12 mètres - 2 poulaillers construits parallèlement devant être éloignés de 1,5 fois leur largeur-.

Le sol du poulailler doit être surélevé par rapport à l'extérieur, si possible en béton.

Si l'éleveur préfère un sol en terre battue, il devra aménager différentes couches pour des raisons sanitaires- drainage du sol, obstacles à la remontée d'animaux... :

De haut en bas :

- Terre battue
- Grillage à petites mailles,
- Sable,
- Grillage à petites mailles,
- Gravier.

IV- Normes à respecter

4.1. Matériel :

* Poulets de chair

	Mangeoires	Abreuvoirs
1 ^{ère} et 2 ^{ème} semaine	1 mètre linéaire « 1 ^{er} âge » ou un siphon de 1 litre / 25 poussins	Siphon de 1 litre /25 poussins
3 ^{ème} à 6 ^{ème} semaine	1 nourrisseur circulaire/50sujets ou 1mètre linéaire »2 ^{ème} âge »pour 30 sujets	Siphon de 10 litres/100 poulets

* Pondeuses

	Mangeoires	Abreuvoirs
1 ^{ère} semaine	1 assiette/50 poussins	Siphon de 1 litre/25 poussins
2 ^{ème} semaine	1 mangeoire « 1 ^{er} âge »/100 sujets	Siphon de 1 litre/25 poussins
3 à 10 ^{ème} semaine	1 mangeoire « 2 ^{ème} âge »/40 sujets	Siphon de 20 litres/50 sujets
11 à 18 ^{ème} semaine	1 mangeoire « 2 ^{ème} âge »/20 sujets	Siphon de 20 litres/50 sujets
19 ^{ème} semaine et plus	1 mangeoire « 3 ^{ème} âge »/20 sujets	Siphon de 1 litres/25 sujets

Concernant les nids, il en faut 1 pour 5 pondeuses.

4.2. Température

Températures requises dans la zone de vie des oiseaux :

Age	Poussins « chair »	Poussins « ponte »
1 ^{ère} semaine	33°C	35°C
2 ^{ème} semaine	30°C	31°C
3 ^{ème} semaine	28°C	28°C
4 ^{ème} semaine	25°C	25°C

4.3. Densité d'élevage :

Age	Production " chair "	Production "oeuf "
1 ^{ère} semaine	30 sujets / m ²	50 sujets / m ²
2 ^{ème} à 4 ^{ème} semaine	20 sujets / m ²	25 sujets / m ²
5 ^{ème} semaine et plus	10 sujets / m ²	
5 ^{ème} à 10 ^{ème} semaine		10 sujets / m ²
11 ^{ème} à 18 ^{ème} semaine		5 sujets / m ²
Ponte		5 sujets / m ²

4.4. Alimentation :

Chair :	Age	Type d'aliment	Quantité consommée
	1 à 4 sem.	Démarrage	1.6 kilos et plus
	5 à 6 sem.	Finition	1.7 kilos et plus
		TOTAL :	3.3 kilos et plus
Ponte	1 à 10 sem.	Démarrage	2.5 kilos et plus
	11 à 18 sem.	Croissance	5 kilos et plus
	18 à 72 sem.	Ponte	42.5 kilos et plus
		TOTAL :	50 kilos et plus

Choix de la souche

L'aviculture moderne travaille avec des souches sélectionnées obtenues par des professionnels de la génétique aviaire. Ces souches ont de hautes performances (300 œufs par poule par an), une croissance rapide ; sensibles aux stress et maladies, elles exigent une alimentation saine et équilibrée, une ambiance confortable.

Citons en exemple, les souches blanches comme la Leghorn pour la production d'œufs, la Jupiter en poulet de chair et les Rhode et Isabrown comme souche mixte.

Conseils pour choisir une souche

Adressez-vous à des accoueurs locaux ou, à défaut, à des représentants de fournisseurs de souches afin d'obtenir des renseignements précis sur les performances techniques, leurs sensibilités aux maladies, leur faculté d'adaptation, le prix, les délais de livraison.

TECHNIQUES D'ÉLEVAGE

Poulets de chair

Deux périodes sont généralement prises en considération :

- le démarrage de 0 à 21 jours, divisé en deux phases ;
- la croissance-finition de 22 à 45 jours et plus.

Démarrage : de 0 au 14^{ème} jour

- * Réception des poussins : plusieurs jours avant la réception, les installations doivent être minutieusement nettoyées et désinfectées ; le matériel doit être mis en place la veille de la réception.
- * Poussinière : il est possible de délimiter un espace réduit à l'intérieur du local d'élevage au moyen de parois légères (carton ou contreplaqué) de 50 à 60 cm de haut que l'on peut déplacer au fur et à mesure que les poussins grandissent.
- * La litière : elle se compose de paille, copeaux de bois, coques d'arachide,....).
- * Disposition du matériel d'élevage : les sources de chaleur sont généralement disposées au centre de l'espace disponible pour les poussins ; les mangeoires et les abreuvoirs sont placées à la périphérie.
- * Alimentation : un aliment spécial de démarrage très énergétique et riche en protéines sera préparé et distribué à volonté.
- * Consommation : 15 à 50g d'aliment et 30 à 100ml d'eau par poussin et par jour.

Démarrage : du 15^{ème} au 21^{ème} jour

- * Alimentation : la même provende est distribuée.
- * Consommation : 60g d'aliment et 120 ml d'eau par sujet et par jour.

Croissance – finition : du 22^{ème} au 45^{ème} jour ou plus

- * Distribution d'eau et de provende : les abreuvoirs et les mangeoires de 2^{ème} âge sont placés entre le 23^{ème} et le 25^{ème} jour de la période d'élevage ou parfois même au 21^{ème} jour pour les souches à croissance rapide.
- * Alimentation : La provende de démarrage est remplacée par la provende de croissance qui est moins riche.
- * Consommation : 90 à 150g de provende et 180 à 300 ml d'eau par poulet et par jour.
- * Taux de mortalité : un taux acceptable se situe entre 4 et 5% et se répartit entre les deux phases d'élevage de la manière suivante : 3% au démarrage et 2% en croissance.

Rappel :

En général, on considère que les volailles consomment deux fois plus d'eau que d'aliment, mais la consommation d'eau peut doubler lors de fortes chaleurs.

* Performances réalisées : les performances zootechniques dépendent à la fois de la souche utilisée et de qualité des provendes. Elles sont aussi influencées par les éléments du climat ; *Afin de vérifier les performances des volailles en cours de croissance, il est souhaitable de réaliser une pesée individuelle d'un petit nombre d'animaux (10 à 20 sujets choisis au hasard) toutes les semaines, en veillant à manipuler les sujets dans le calme.*

2.2. Poules pondeuses

L'élevage des poules pondeuses comprend trois périodes distinctes :

- le démarrage pendant 2 semaines,
- la croissance des poulettes de la 3^{ème} à la 20^{ème} semaine,
- la ponte de la 21^{ème} à la 72^{ème} semaine.

Démarrage de 0 à 2 semaines

On peut se référer aux techniques d'élevage données pour le poulet de chair.

Croissance : de la 3^{ème} à la 20^{ème} semaine

* Durée d'éclairément : la maturité sexuelle des poulettes (âge au moment du début de la ponte) et l'intensité de la ponte sont influencées par la variation de la durée d'éclairément du poulailler. Il est conseillé d'adopter un programme lumineux qui est souvent donné dans le guide d'élevage de la souche choisie.

Il ne faut jamais augmenter la durée de l'éclairément entre la 8^{ème} et la 16^{ème} semaine d'âge, cela pourrait provoquer un démarrage de la ponte plus précoce de la ponte.

* Intensité lumineuse : une lumière trop forte augmente la nervosité et l'agressivité des volailles, conduisant au picage, voire au cannibalisme. Lors de journées très ensoleillées, il est souvent conseillé d'obscurcir le poulailler en abaissant les volets. Dans la nuit, il faut compter une lampe de 60 watts pour 20 m² de surface au sol ou pour 200 poules.

* Distribution d'eau et de provende : les mangeoires et abreuvoirs pour adultes sont placées entre le 21^{ème} et le 25^{ème} jour.

* Alimentation : la provende pour poulettes sera peu énergétique. On ne recherche pas l'obtention de volailles lourdes, au contraire.

* Consommation : 60 à 120g d'aliment et 120 à 300 ml d'eau par poulette et par jour.

Très souvent il faut pratiquer le rationnement des poulettes et la consommation d'aliment diminue quand sa teneur en énergie augmente. Il faut éviter l'engraissement excessif des poulettes qui sera préjudiciable à la ponte (diminution du taux de ponte et élévation de la fréquence des accidents de ponte).

Ponte : de la 21^{ème} à la 72^{ème} semaine

* Durée d'éclairément : Ne jamais diminuer la longueur du jour pendant la période de ponte.

* Intensité lumineuse : équivalente à 3 watts par m².

* Alimentation : un aliment pour poules pondeuses sera distribué.

* Consommation :

- 110 à 130 g d'aliment par sujet et par jour, pour les souches légères ;

- 130 à 140 g d'aliment par sujet et par jour, pour les souches lourdes.

La consommation d'eau avoisine 300 ml par sujet et par jour.

* Nids de ponte : ils doivent être situés à 1 mètre du sol afin que les poules y accèdent facilement. On dépose généralement de la paille hachée ou des copeaux de bois à l'intérieur des nids de ponte.

ALIMENTATION

Étant donné que l'intervention de l'alimentation dans les coûts de production de la volaille dépasse les 60%, il convient de fournir aux animaux des aliments de qualité.

But de l'alimentation :

Couvrir les besoins d'entretien et de production des animaux en énergie, protéines, minéraux, vitamines... de manière à optimiser les niveaux de production au coût le plus bas possible.

L'éleveur peut soit acheter son aliment ou le fabriquer à la ferme.

Toutefois, il doit toujours avoir à l'esprit qu'il est plus avantageux de payer plus cher un aliment de qualité que de consacrer ses ressources financières à des spécialités pharmaceutiques pour aider les animaux à lutter contre des maladies qu'ils n'auraient peut être pas contractées s'ils avaient été bien nourris.

PROPHYLAXIE

Désinfection - Vide sanitaire

La désinfection est une opération au résultat momentané permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes et/ou d'inactiver les virus indésirables supportés par des milieux inertes contaminés. Elle doit débiter aussitôt après le départ des animaux pour avoir une efficacité optimale.

Le vide sanitaire permet de prolonger l'action du désinfectant et d'assécher le sol et le bâtiment. Sa durée minimale doit être de 15 jours.

Si la désinfection du bâtiment permet une diminution de la pression microbienne et une amélioration des performances, il faut préciser que 80% de l'efficacité provient d'un bon nettoyage.

Différentes étapes de la désinfection :

- * Lorsque la litière est encore chaude, juste après la sortie des animaux : désinsectisation et désinfection (si présence de salmonellose).
- * 48 heures après : application de raticide et de souricide.
- * Démontage, nettoyage, désinfection du matériel d'élevage.
- * Dépoussiérage du bâtiment au jet d'eau.
- * Enlèvement de la litière.
- * Nettoyage du sol.
- * Épandage de chaux vive.
- * Lavage du bâtiment
- * Première ou deuxième désinfection.
- * Application de raticide et souricide.
- * Vide sanitaire de 7 à 15 jours.
- * Mise en place de la litière et du matériel d'élevage « démarrage »
- * Deuxième (ou troisième) désinfection (gazeuse).
- * Mise en place d'une barrière sanitaire (de la chaux vive est appliquée autour du bâtiment, un pédiluve contenant de fortes doses de désinfectant, changées tous les jours, est mis en place aux entrées de celui-ci).

Produits désinfectants :

Les produits les plus couramment utilisés pour la désinfection et la confection des solutions pour pédiluves sont les suivants :

- crésyl : émulsion à 3-5% soit 0.3-0.5 litre pour 10 litres d'eau ;
- formol : solution à 10%, soit 1 litre de formol pour 10 litres d'eau ;
- eau de Javel : 2 cuillérées à soupe pour 10 litres d'eau ;
- chaux fraîchement éteinte : 1 à 2 kg pour 10 litres d'eau.
- sulfate de cuivre : 0.5 kg pour 10 litres d'eau.

Mesures générales de prophylaxie sanitaire

Il existe de très nombreux vecteurs susceptibles de propager et d'introduire des germes pathogènes et/ou des parasites dans l'élevage. Certaines mesures permettent d'en limiter le risque.

- choisir un site éloigné d'autres bâtiments d'élevage ou d'élevages traditionnels.
- l'eau doit répondre aux normes de potabilité et l'aliment doit être préparé à partir de matières premières saines.
- ne pas utiliser des litières humides et dératiser régulièrement son lieu de stockage.
- veiller à la qualité sanitaire des animaux introduits .
- brûler les cadavres ou les enfouir avec de la chaux vive.
- mettre du grillage sur tous les orifices du bâtiment
- limiter les visites au strict minimum, installer un pédiluve et un sas à l'entrée du bâtiment (lavabo, blouses, bottes)

Prophylaxie médicale des maladies infectieuses : La vaccination

Le respect des règles d'hygiène et des normes d'élevage constitue une première mesure qui limite l'apparition et surtout la propagation des maladies. Par ailleurs, la mise en œuvre d'un programme prophylactique adéquat (vaccinations, traitements cliniques et déparasitages) et l'intervention rapide en cas de déclaration de maladie sont indispensables pour assurer un niveau de production satisfaisant.

Pour certaines maladies (Newcastle par exemple), la vaccination est absolument indispensable car il n'existe pas de traitement efficace. Pour d'autres la vaccination et la chimioprévention ne sont pas toujours nécessaires car les traitements fournissent de bons résultats.

Un flacon de vaccin entamé ou simplement ouvert ne peut pas être conservé. Il doit être utilisé dans les 3 – 4 heures qui suivent. Il est donc conseillé d'assoiffer les animaux quelques heures avant les vaccinations dans l'eau de boisson.

Programme de prophylaxie

Le programme de prophylaxie ci-dessous est donné à titre indicatif, il convient de tenir compte de l'avis des vétérinaires par lesquels l'élevage est suivi afin d'ajouter ou de modifier des interventions en rapport avec la pathologie observée sur le terrain.

Exemple de programme de prophylaxie pour 1000 poulettes

AGE JOUR/SEMAINES	TRAITEMENT	PRODUIT A UTILISER	OBSERVATIONS
1 à 4 jours	Antistress, réhydratation	Antistress	Eau de boisson 1g/l
14 ^{ème} jour	Vaccination GUMBORO	Bursavac, Bur 706 ou Gumboral	1000 doses de vaccin pour 0,5 litre d'eau stérile bue en 2 h.
21 ^{ème} jour	Vaccination contre la Newcastle	Hitchner B1	1000 doses de vaccin pour 20 litres d'eau stérile bue en 2 h.
24 – 26 ^{ème} jour	Fortifiant	Vitamines	Eau de boisson à raison de 2g/l d'eau
6 ^{ème} semaine	Rappel Gumboro	Bursavac, Bur 706 ou Gumboral	Eau de boisson bue en 2 heures
7 ^{ème} semaine pendant 5 jours	Anticoccidien	Sulfamide	Eau de boisson à raison de 1g/l d'eau
8 ^{ème} semaine	Rappel contre la Newcastle	Lasota	Eau de boisson bue en 2 heures
9 ^{ème} semaine	Vermifuge	Piperazine	Eau de boisson à raison de 3g/l bue en 8 heures
10 ^{ème} semaine pendant 5 jours	Fortifiant	Vitamines	Eau de boisson à raison de 2 g/l
Fin de la 10 ^{ème} semaine	Vaccination contre la variole	Vaccin Variole	Transfixion de la membrane alaire
16 ^{ème} semaine pendant 5 jours	Anticoccidien	Sulfamide	Eau de boisson à raison de 1g/l d'eau
17 ^{ème} semaine pendant 5 jours	Fortifiant	Vitamines	Eau de boisson à raison de 2 g/l
Fin 17 ^{ème} semaine	Rappel contre la Newcastle	ItaNew, Newvac, Imopost	En IM dans le bréchet ou en SC au cou
18 ^{ème} semaine	Vermifuge	Stromiten basse-cour	1 comprimé par sujet
19 ^{ème} semaine pendant 5 jours	Fortifiant	Vitamines	Eau de boisson à raison de 2 g/l

GESTION D'UNE EXPLOITATION AVICOLE MODERNE

A. Importance du marché

Dans la filière avicole le marché constitue un des premiers éléments sur lequel les éleveurs doivent se baser pour produire. Pour une production de poussins, d'œufs ou de poulets de chair, il est indispensable de s'assurer des débouchés. Tout autre processus peut entraîner la mévente, des irrégularités dans l'offre des produits ou même l'arrêt de l'activité.

B. Les problèmes de gestion posés à l'aviculteur

Dans le contexte actuel de notre aviculture, il y a des questions importantes auxquelles un promoteur à la tête d'une exploitation en pleine expansion ne peut répondre. Or une réponse à celles-ci est essentielle pour se situer beaucoup mieux par rapport à l'entreprise.

Parmi ces questions on peut citer par exemple :

- a) Connaissez-vous bien votre capital ?
- b) Connaissez-vous bien votre fonds de roulement ?
- c) Considérez-vous les amortissements ?
- d) Avez-vous été au fonds de tous les problèmes ? (santé, approvisionnements, investissements, commercialisation, planning de production etc ...) pour trouver des solutions.
- e) Essayez-vous d'améliorer vos talents et performances ?
- f) Avez-vous des informations régulières sur le marché, sur l'évolution du marché avicole de façon générale ?

Les décisions peuvent se prendre en suivant le raisonnement ci-après

- Localiser les points faibles (problèmes)
- Suivre l'objectif à atteindre (but)
- Avec quels moyens (les ressources)
- Chercher plusieurs solutions (alternatives)
- Étudier chaque solution (conséquences)
- Comparer les résultats obtenus (évaluations)
- Opter pour le moyen le plus adapté au cas présent (décision)
- Mettre la décision en application (action)

C. Les principes de base de la gestion d'une exploitation avicole

Pour augmenter son profit et avoir une entreprise saine et prospérer, l'aviculteur doit respecter les principes suivants :

1) Bien connaître l'environnement du site de l'exploitation avicole

Les connaissances du promoteur sur le site doivent porter sur :

- la structure du sol qui ne doit pas être humide
- le climat dont les températures, les vents, les pluies ;
- la densité avicole du secteur
- la situation sanitaire en rapport avec la connaissance de service et de laboratoire vétérinaires de la localité.

2) Disposer d'une main d'œuvre efficace

Le bon aviculteur prévient plus qu'il ne guérit. Il convient de respecter scrupuleusement certaines règles dont :

- choisir une main d'œuvre qualifiée ayant si possible reçue une formation préalable respectant les règles d'hygiène, d'alimentation et d'abreuvement.
- Prévoir un ouvrier pour 2000 à 2500 volailles dans une exploitation non mécanisée et avec des vêtements spéciaux internes.

Avant d'investir dans un nouvel équipement d'économie de travail, il faut s'assurer que l'investissement à faire sera plus avantageux que le travail économisé.

On rendra en compte :

- Les exigences du capital : intérêts, dépréciation, taxes.
- La qualité et la valeur du travail à économiser
- L'effet de l'investissement sur la production.

3) Connaitre certains paramètres

Ces paramètres sont importants et sont des calculs quotidiens pour éviter les compromis financiers. On distingue :

a) Le Taux de mortalité =

$$\frac{\text{Nombre de sujets morts et triés} * 100}{\text{Nombre de sujets logés}}$$

b) La consommation d'aliment par sujet et par jour =

$$\frac{\text{Consommation totale d'aliment}}{\text{Nombre moyen de poules} * \text{nombre de jour}}$$

c) Consommation d'aliment par œuf =

$$\frac{\text{Consommation totale d'aliment}}{\text{Nombre total d'œufs (pendant la même période)}}$$

d) Coût de l'aliment par œuf =

$$\frac{\text{Coût de l'aliment par œuf par mois}}{\text{Nombre d'œufs par mois}}$$

e) Taux de ponte=

$$\frac{\text{Nombre d'œufs ramassés} * 100}{\text{Effectif moyen de pondeuses}}$$

f) Taux de casse=

$$\frac{\text{Nombre d'œufs cassés} * 100}{\text{Nombre d'œufs ramassés}}$$

g) Nombre d'œufs par poule logée=

$$\frac{\text{Nombre d'œufs total}}{\text{Nombre de poules logées}}$$

h) Poids moyen des oeufs =

$$\frac{\text{Poids total des oeufs}}{\text{Nombre d'œufs}}$$

i) Pourcentage de viabilité des volailles =

$$\frac{\text{Nombre de volailles en fin de mois} * 100}{\text{Nombre de volailles en début de mois}}$$

4) Vendre au meilleur prix

Les producteurs ne peuvent pas grand chose sur les cours des produits. Ceux qui tirent le meilleur profit de leur affaire sont ceux qui arrivent à vendre directement et au comptant.

5) En cas de besoin augmenter la capacité de production

Les bandes importantes se révèlent plus rentables ; là le profit net par pouleuse est plus important ; lorsque l'on achète beaucoup on paie peu (poussins, vaccins...)

Dans tous les cas pour tout investissement nouveau , il est bon de rester prudent et réaliste.

6) Augmenter la production par poule ou par poulet

Qu'il s'agisse de production d'œufs de consommation ou de poulets de chair, il faut disposer de souches génétiquement et sanitaire convenables pour répondre aux attentes du promoteur à savoir plus d'œufs et plus de chair. Ce sont les œufs et le poids supplémentaires qui représentent le profit.

7) Rentabiliser au maximum les investissements

En aviculture il est indispensable d'obtenir une bonne rentabilité de son actif net :

Actif net= Total de l'actif (terrain, bâtiments, équipements, stocks, réalisation et disponible) – total des dettes ;

20% de bénéfice avant les impôts doit être un objectif minimum à atteindre.

L'éleveur doit se rappeler que les bénéfices sont un revenu à part de sa rémunération fixée pour son travail et son temps utilisé sur l'activité.

L'accroissement du revenu net peut diminuer l'actif net.

Dans le meilleur des cas l'éleveur doit éviter le poids des dettes. La charge de la dette est définie par la somme qui doit être remboursée chaque année. Celle-ci comprend à la fois le montant total à rembourser sur le capital emprunté et les intérêts.

En cas de prêt il faut utiliser efficacement le crédit. Emprunter de l'argent et l'utiliser avec sagesse est essentiel si l'aviculteur veut prospérer. Il ne devra pas dépasser la charge de dette qu'il pourra raisonnablement supporter. Il ne devra en aucun cas s'endetter s'il est nouveau et inexpérimenté dans le métier.

Dans tous les cas il est indispensable d'avoir un plan précis de remboursement assez large de façon à ne pas se mettre dans une position de dette trop étroite. Une chute de production ou de cours des produits peut affecter de façon désastreuse le plan de remboursement.

Il faut privilégier les ventes de produits au comptant si celles-ci sont intéressantes.

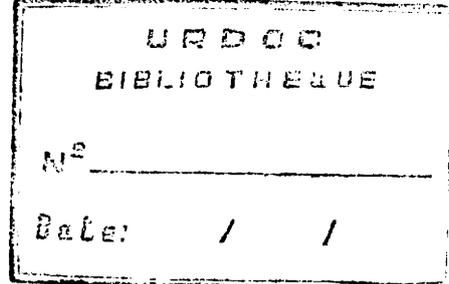
Il faut éviter les risques liés aux taux d'intérêts souvent assez élevés et le manque de respect des délais.

8) Bien tenir les registres d'enregistrement et financier

Ces instruments sont indispensables pour pouvoir discuter avec les organismes de financement. Les registres de résultats d'élevage tiennent lieu de base pour les registres financiers et permettent de juger des performances du cheptel et des améliorations à apporter. Ils permettent d'établir le budget pour déterminer les besoins de trésorerie et ce que seront les bénéfices.

9) Connaître le processus de calcul du prix de revient des produits (œufs de consommation, poulets de chair, poussins)

- a) Amortissement de la poulette : C'est la différence entre le prix d'achat de la poulette à 20 semaines et le prix de vente de la poule de réforme.
- b) Amortissement des installations : L'investissement doit être reparti à raison de 1/3 pour le bâtiment et 2/3 pour le petit matériel. La durée de l'amortissement est de 10 ans pour les bâtiments en banco et de 25 ans pour les bâtiments en dur. 5 à 7 ans pour le petit matériel.
- c) Frais financiers sur investissement 80% = emprunt, 20% apport personnel, taux d'intérêt 13 à 14%, Durée = 10 ans remboursement constant.
- d) Frais divers : comprennent : Assurances, entretien et petites réparations, désinfection, électricité, eau.
- e) Les charges d'alimentation: Le calcul est fait avec les prix moyens de l'année ;
- f) Main d'œuvre : Elle doit prendre en compte la main d'œuvre occasionnelle et la main d'œuvre permanente.
- g) Frais vétérinaires : ils comprennent les vaccins, vitamines, les antibiotiques...
- h) Frais de gestion : comprennent les frais de comptabilité, le téléphone ou fax, la vidange des fientes, le transport.



10) Bien maîtriser techniquement son exploitation

La gestion technique des exploitations doit reposer sur l'analyse des paramètres ci-après :

- a) La mortalité : elle ne doit pas dépasser 5% pour le poulet de chair, 1% par mois pour les poules pondeuses.
- b) Le taux de ponte : Le nombre d'œufs pondus chaque jour doit être le plus conforme possible à la courbe théorique, sinon il faut vite intervenir. Ce taux doit être de 60 à 80% ou plus.
- c) La date d'entrée en ponte : L'optimum se situe autour de 22 semaines. Un lot entrant en ponte à 22 semaines a une marge brute supérieure de 30% à un lot à 24 semaines.
- d) Le nombre d'œufs par poule : Il permet de prévoir les résultats économiques.

A coté de ces paramètres couramment utilisés, il existe d'autres que l'éleveur doit suivre de près :

- La consommation d'aliment
- Le poids moyen des œufs

D. L'enregistrement en production d'œufs et de poulets de chair

L'enregistrement dans la production avicole est le relevé des travaux d'élevage à faire régulièrement dans le cadre du respect des normes de production.

1) Tableau d'enregistrement du poulet de chair

Semaine	Effectif au début de la semaine.....			Numéro.....
Jour	Date	Aliment (Kg) Total =	Mortalité	Calculs à faire
				Poids vif à la fin de la semaine
				Effectif à la fin de la semaine
				Croissance /J/ Sujet
				Aliment /J/ Sujet
				Indice de consommation
				Aliment /Sujet (cumulé)
				Indice de consommation cumulé
				Mortalité (cumulée)
Total de la semaine				
Antérieur				
Cumulé				
Remarques				

2) Tableau d'enregistrement pour les poules pondeuses

Nom de l'éleveur :

Nombre de poulaillers :

Nombre de semaines :

Semaines de production :

Effectif de départ :

Effectif de départ de la semaine:

Effectif en fin de semaine :

Jour	Oeufs viables		Petits œufs		Après-midi	Total œufs	Œufs cassés	Mortalité	Aliment
	Date	Matin	Après-midi	Matin					
Lundi									
Mardi									
Mercredi									
Jeudi									
Vendredi									
Samedi									
Dimanche									
Total de la semaine									
Total antérieur									
Total cumulé									

Calculs hebdomadaires

Production

Effectif.....

Pourcentage de ponte.....%

Performance

Indice de consommation.....

Consommation pat poule et par jour.....g

Consommation d'aliment par œuf.....g

Résultats financiers

	Rubriques	Montant	TOTAL
Dépenses : charges	Aliment Bâtiment Achat Médicaments Achat Poussins...		
Recettes : ventes	Œufs Poulets de chair Poules de réforme Fientes...		
Bilan= R - D			

E. Liste des prescriptions impératives pour la réussite de l'entreprise avicole

Pour réussir son entreprise avicole il faut mettre tous les atouts de son côté et ne rien laisser au hasard. Pour cette raison, il faut tenir compte de la liste chronologique ci-après :

- 1) La recherche préalable des débouchés
- 2) Choix des meilleures souches de poussins et d'un plan de lutte contre les maladies
- 3) Recours systématique au vétérinaire pour toute affection
- 4) Respect scrupuleux des normes de densité
- 5) Respect des normes de longueur des mangeoires et de la capacité des abreuvoirs
- 6) Choix d'aliment de qualité
- 7) Modification progressive de l'alimentation (Transition alimentaire)
- 8) Lutte contre le gaspillage qui coûte
- 9) Renouvellement journalier de l'eau de boisson
- 10) Nettoyage et désinfection régulière des bâtiments d'élevage
- 11) Dératisation et désinsectisation dès la première alerte
- 12) Surveillance continue de la litière permanente
- 13) Vérification de la température surtout des jeunes sous éleveuse plusieurs fois par jour
- 14) Mise au point d'un planning de production (achats en fonction des ventes)
- 15) Limitation des recours aux intermédiaires
- 16) Coopération avec d'autres producteurs pour mieux vendre

Les dépenses à prévoir pour l'installation d'une exploitation

Capital d'installation

Frais de construction des locaux.....
Achat de matériel.....

Fonds de roulement : est la marge de sécurité qui permet à l'entreprise de ne pas être à court de trésorerie.

Achat des poussins.....
Achat d'aliment.....
Éclairage et combustible.....
Achat de produits et vaccins.....
Main d'œuvre.....

Le plan type d'un compte d'exploitation avicole est le suivant :

1) Dépenses

*Charges variables :

- achats animaux
- achats d'aliments
- désinfection et prophylaxie
- chauffage, électricité et eau
- main d'œuvre
- frais de commercialisation
- frais financiers imputables au fond de roulement

*Charges fixes

- amortissement ou remboursement des prêts à long terme,
- entretien et réparations,
- frais de gestion et divers.

2) Recettes et marges bénéficiaires

Les recettes sont les produits de la vente.

La marge brute est la différence entre le produit de la vente et les principales charges variables (achat des animaux, coût alimentaire et coût des traitements).

Le bénéfice est la différence entre le produit de la vente et le total des charges fixes et variables.

CONCLUSION

Si vous désirez devenir un aviculteur, il vaut la peine d'en devenir un bon.

L'idée qui existe qu'il faut un grand nombre pour mieux gagner n'est ni un piège ni une illusion. Cependant n'agrandissez pas votre exploitation si vous n'êtes pas tout à fait certain de pouvoir obtenir par poule logée et par an une moyenne de 200 œufs ou plus par exemple. Une augmentation de votre production de 10% dans votre cheptel sera plus rentable qu'une augmentation de la capacité de 30% si la production reste la même. Une augmentation de production de 10% n'exige peu ou pas d'investissement et vous donne plus de satisfaction. La bonne tenue de l'exploitation et le suivi quotidien restent donc les clefs de réussite.

